



MGH Solutions antichute

Audits. Formation. Distribution. Installation. Vérification

NOTICE D'UTILISATION
Contrôle - Entretien - Manipulation

CHARIOT

Marques commerciales :

New TECHNELEC VST - YPSOS YPS 010

NOTICE D'UTILISATION

Contrôle - Entretien - Manipulation

CHARIOT

Marques commerciales :

New TECHNELEC VST - YPSOS YPS 010

Avant toute utilisation, chaque utilisateur doit prendre connaissance de cette notice d'utilisation. Si ce produit est fourni dans un pays étranger, le revendeur doit fournir ce manuel rédigé dans la langue du pays d'utilisation du produit.

Référence : VST

Numéro de série :

Date de fabrication :

Date de la mise en service :

Utilisateur :

SOMMAIRE

Chapitres

- 1- Généralités**
- 2- Vérification avant utilisation**
- 3- Utilisation du chariot VST**
- 4- Marquage**
- 5- Etat - Vérification - Nettoyage - Stockage**
- 6- Nomenclature des éléments constitutifs du chariot**
- 7- Fiche d'identification de l'équipement**
- 8- Liste des points de vérification du chariot VST**

1 - GENERALITES

Le chariot VST est un point d'ancrage mobile qui circule sur un rail en alliage d'aluminium AG5 installé de façon permanente sur une échelle pour permettre l'accès en hauteur à des personnes qui doivent être protégées contre le risque de chute.

1.1 - Descriptif technique

Le chariot VST est composé d'un corps, d'un cliquet d'arrêt avec 1 axe et 1 ressort, de 4 roulettes avec 4 axes, avec en dessous 1 glissière pour détrompeur butée type 1; et côté droit 1 axe détrompeur pour butée type 2.

Toutes les pièces sont en acier inoxydable et taillées dans la masse.

Le cliquet d'arrêt est muni d'un anneau équipé d'un mousqueton qui le lie à l'opérateur en utilisation verticale. Un autre anneau non soudé permet de connecter un système de liaison pour une utilisation du chariot sur plans horizontaux.

Le glissement du chariot sur le rail est aisé.

Son déplacement ne nécessite pas de traction permanente.

En cas de traction horizontale lors de la descente, le chariot bloque.

Le chariot est muni d'un absorbeur d'énergie, d'une manille et d'un connecteur de marque Kong EN 362. En cas de chute, la came de frein acier bloque sur le rail aluminium par effet de levier. La distance de chute de l'opérateur ne dépassera pas un mètre comme demandé par la norme de ce type d'équipement.

1.2 - Déclaration de conformité

New **TECHNELEC** certifie que le dispositif a été soumis aux essais conformément à la norme en vigueur EN 353/1 2002 et tests additionnels CNB/P/11.073.

La phase des essais a été effectuée sous le contrôle de :

APAVE SUDEUROPE SAS

Organisme notifié sous le numéro 0082

ZI avenue Gay Lussac - BP 3 - F33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

La phase des contrôles de production a été effectuée par :

APAVE SUDEUROPE SAS

Organisme notifié sous le numéro 0082

ZI avenue Gay Lussac - BP 3 - F33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

De plus, New **TECHNELEC** auto-certifie l'utilisation du chariot **VST** en application horizontale.

Il a été testé, sur site, suivant la norme EN795-D.

(Test dynamique avec une masse de 100kg, hauteur de chute de 2,50m).

Sous contrôle de l'organisme :

AIB-Vinçotte Belgium - Association sans but lucratif ;

membre du **Groupe AIB-VINCOTTE**, Organisme de contrôle agréé

Service externe pour les contrôles Techniques sur le lieu de travail

Siège social : Diamant Building Boulevard A. Reyers 80 B-1030 BRUXELLES

2 - VERIFICATION AVANT UTILISATION

Les vérifications suivantes sont obligatoires avant utilisation du dispositif :

Le chariot, le mousqueton, le harnais, le rail, la butée de fin de course, la fixation des rails font partie de la chaîne de sécurité de l'utilisateur.

La défaillance d'un de ces maillons peut mettre des vies humaines en danger.

C'est pour cette raison qu'il est impératif de contrôler chacun de ces éléments avant de les utiliser.

- 2.1** - L'utilisateur doit présenter une bonne forme physique et ne pas être sensible au vertige.
- 2.2** - L'utilisateur doit avoir reçu une formation adéquate à l'utilisation de ce type de système d'arrêt des chutes
- 2.3** - Une personne ne peut demeurer seule lors de l'utilisation de ce type de système d'arrêt des chutes. De plus, s'assurer qu'un plan de sauvetage a été établi avant intervention afin de pouvoir être secouru dans un temps compatible avec la préservation de sa santé en cas d'accident.
- 2.4** - Les vérifications suivantes sont à réaliser sur le chariot :
 - Le point d'ancrage du chariot VST doit pouvoir pivoter librement.
 - Les axes des roulettes du chariot doivent être bloqués.
 - L'absorbeur n'est pas déchiré.
 - Le mousqueton doit se fermer de manière autonome.
 - Le chariot doit se mouvoir aisément sur le rail lorsqu'on se déplace vers le haut.
 - Le chariot doit se bloquer automatiquement sur le rail sous l'action du ressort.
 - Le détrompeur doit être présent.

- En cas de chute, ou de surcharge, l'absorbeur d'énergie du chariot se déchire. Un écrasement de 10mm x 4mm sur la face plate du rail sera visible. Seule la section de rail abîmée par une chute ou autre, est à remplacer.

2.5 - Vérifier l'espace libre laissé sous les pieds de l'utilisateur afin d'éviter une collision avec un obstacle en cas de chute.

3 - UTILISATION DU CHARIOT VST

3.1 - Mise en place du chariot VST

Seul le chariot VST New TECHNELEC est agréé pour être utilisé sur le rail T de sécurité. Les ancrages sur la structure d'accueil sont soumis à une force de 6kN en cas de chute. Les installateurs se seront assurés que les matériaux de la structure d'accueil sur lesquelles sont fixés les dispositifs d'ancrage structurels, sont adaptés. Sur une échelle, la distance entre deux fixations ne devra pas excéder 1,75M (recommandé: 1,40M).

La résistance de l'échelle :

- L'échelon résiste à 1,5kN minimum.
- Le support de l'échelle résiste à 6kN minimum.

Le chariot doit être utilisé exclusivement avec un harnais répondant à la norme EN361 avec boucle d'accrochage sternal.

Le chariot de protection doit être introduit sur le rail conformément au marquage (point vert et flèche vers le haut, point jaune vers le bas).

Relever la came de frein et introduire le rail entre les roulettes, (Le détrompeur de la butée pivotable type 1 et type 2 empêche la mise à l'envers du chariot).

Pousser le clapet de la butée de progression vers l'arrière pour permettre le passage du chariot. Le connecteur de liaison doit être fixé directement dans la boucle sternale du hamais **SANS PIERCE INTERMEDIAIRE**.

La longueur de l'élément de liaison ne doit pas être prolongée ou réduite par addition ou soustraction de matériel.

4 - MARQUAGE

Définition des marquages apposés :

- **TECHNELEC** : marque commerciale / constructeur.
- **BE** : pays de fabrication.
- **VST** : Type du chariot antichute vertical non ouvrable.
- **2002** : Version de la norme EN353/1.
- **EN353/1** : norme européenne / référentiel technique utilisé.
- **Numérotation** : Les 4 premiers numéros = numéro de série.
Les 2 numéros suivants = mois de fabrication.
Les 2 derniers numéros = année de fabrication.
- **I** : Pictogramme signalant que l'utilisateur doit lire la notice.
- **CE0082** : appareil soumis à l'examen CE de type par l'organisme notifié **APAVE SUDEUROPE**.
- **Flèche** : Indique le sens de la montée - positionnée vers le haut.
- **Point vert** : Indique le sens de la montée - positionné vers le haut.
- **Tête de mort** : position vers le bas.
- **To use with Rail-T** : Indication selon laquelle l'antichute mobile VST ne doit être utilisé que sur le support d'assurage rigide Rail-TECHNELEC.

Conformité

Une marque de repère VST gravée sur la partie supérieure du corps ainsi qu'un numéro d'agrément « CE0082 » gravé, et le nom de la société TECHNELEC gravé sur la partie inférieure, permet de vérifier la conformité du chariot utilisé.

Tout matériel n'ayant pas ces marques ne pourrait être garanti comme conforme.

5 - ETAT-VERIFICATION-NETTOYAGE-STOCKAGE

Le système doit être impérativement mis hors service si l'utilisateur constate une ou plusieurs anomalies :

- Toute modification de l'équipement ou toute adjonction à l'équipement ne peut se faire sans l'accord préalable de la **New TECHNELEC sa**.
- Toute réparation doit être effectuée conformément aux modes opératoires de la **New TECHNELEC sa**.
- Les chariots qui ont été endommagés, sollicités par une chute ou présentant des doutes quant à leur sécurité ne peuvent être employés avant qu'un spécialiste ait autorisé leur utilisation par écrit.
- Le système étant fourni complet, on ne pourra remplacer les composants que par des éléments de marque **New TECHNELECT**.
- Chaque pièce des chariots **VST** peut être uniquement remplacée par nos soins.

Maintenance et transport

Il y a lieu de se conformer strictement aux méthodes d'entretien et de transport suivantes :

- Nettoyer le chariot avec de l'essence de nettoyage (ex.: Essence F) et souffler.
- Utiliser une jauge de 0,05mm pour nettoyer l'espace entre le corps et les roulettes.
- Lubrifier les pièces mobiles avec une huile à base de téflon (Huile préconisée: REMINGTON - REM OIL en bombe et distribuée par New TECHNELEC et IPSécurité).
- Ne pas utiliser d'acide ou de solvant.
- Ne pas stocker le chariot dans une ambiance corrosive.
- Durant le transport, le chariot doit être protégé contre des produits qui peuvent l'endommager, contre le frottement, les chocs, les vibrations, ou contre tout autre risque pouvant nuire à son bon fonctionnement.
- A cet effet, le chariot doit être transporté dans un emballage (sac en tissu, boîte de rangement...).

Instructions pour les examens périodiques

Le chariot doit être inspecté une fois par an et après qu'il ait subi une chute. Ce contrôle annuel devra être effectué par une personne habilitée.

Ce chariot est prévu pour pouvoir fonctionner de nombreuses années, sous réserve de l'approbation du contrôleur habilité ci-dessus cité.

Le chariot doit fonctionner sans à-coup lorsqu'on se déplace le long de l'échelle.

Lors de la montée, l'utilisateur entraîne le chariot.

Lors de la descente, le chariot glisse librement sous l'effet de la traction horizontale obtenue par la position naturelle du corps.

Il convient de s'aider des mains en grimpant et en descendant.
Nous préconisons une distance minimum de 2 mètres entre deux utilisateurs.

Lors d'un passage en configuration horizontale, un système de liaison (EN354, EN355, EN360 ou EN353-2 en fonction des situations) doit être connecté entre l'anneau non soudé du chariot et l'attache sternale ou dorsale du harnais.

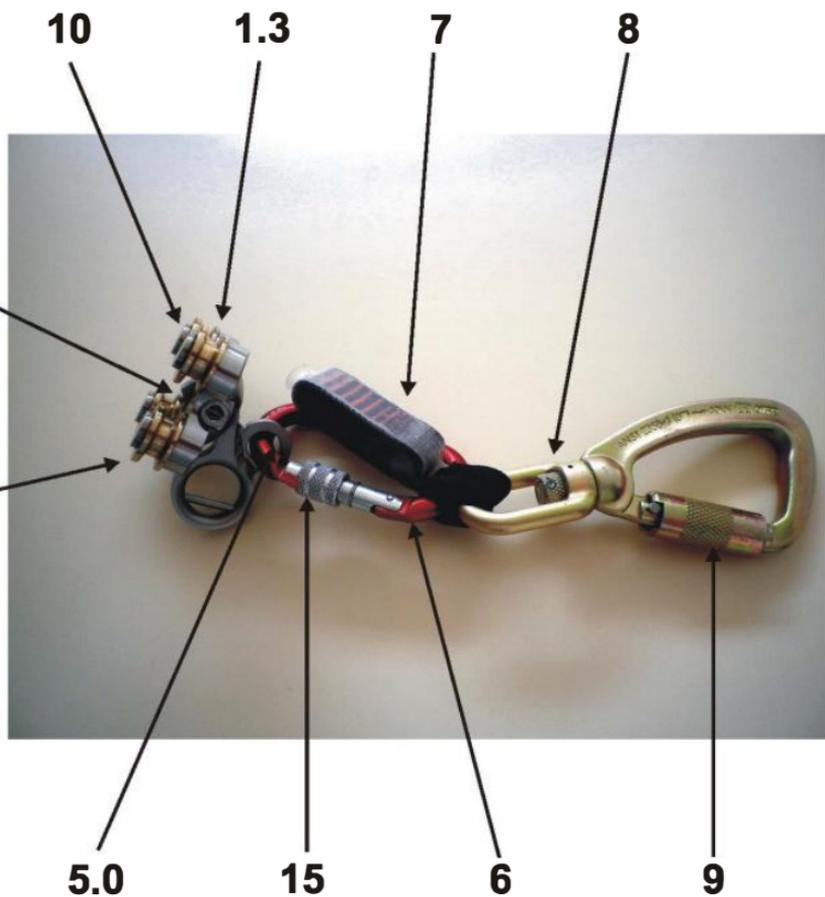
ATTENTION : avant d'enlever le chariot du rail ou avant de se détacher du chariot en hauteur, la sécurité antichute doit être assurée par un autre système.

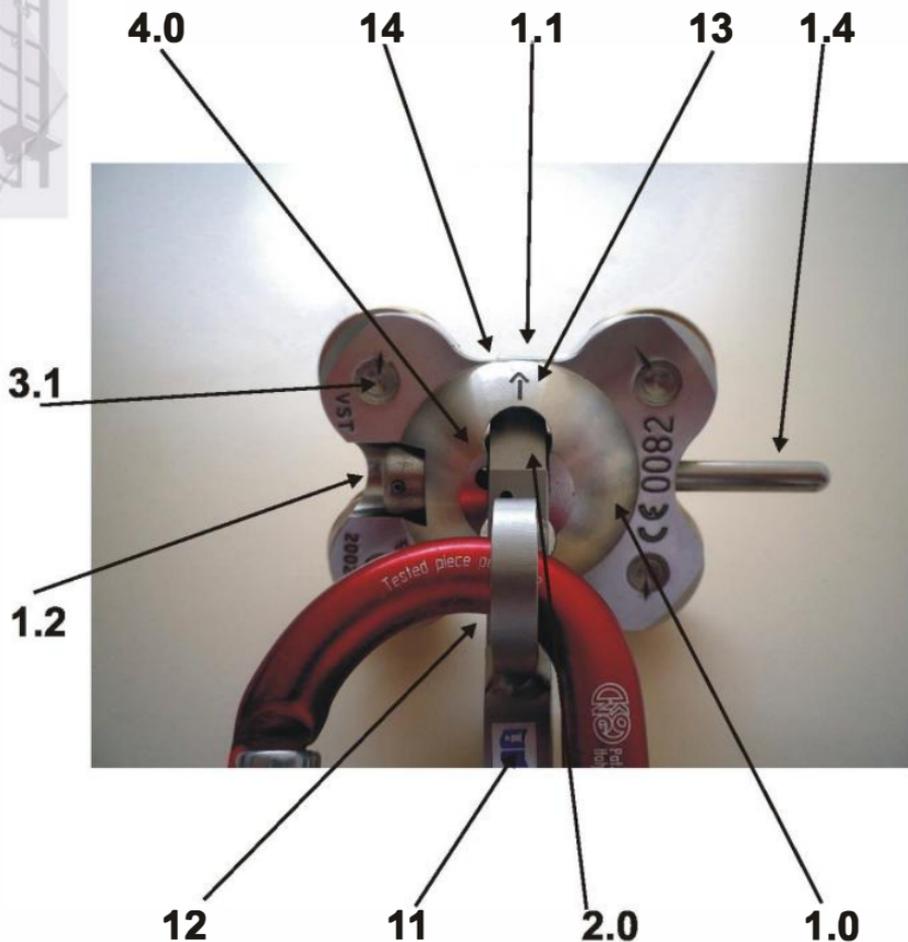
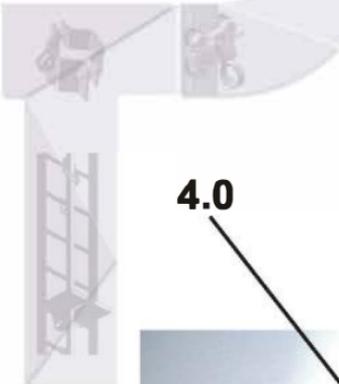
5.1 - Utilisation prohibée

- Température inférieure à -30°C ou supérieure à 60°C.
- En cas d'orage ou toute autre condition climatique exceptionnelle et potentiellement dangereuse.
- Il est strictement interdit d'utiliser le dispositif au-delà des limites spécifiées dans la présente notice ou dans toute autre situation que celle pour laquelle il est prévu.
- Interdiction d'utiliser un autre connecteur pour attacher la boucle sternale du harnais sur le chariot que celui fourni avec le matériel.
- Ne pas utiliser l'installation sous l'effet de l'alcool, médicament ou produit illicite.
- Ne pas utiliser l'installation comme système de levage ou arrimage de matériel.

6 - NOMENCLATURE DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU CHARIOT

- 
- 1.0 Corps du chariot inox 304.
 - 1.1 Pictogramme vert, adhésif, orienté vers le haut, indiquant le bon sens sur le rail.
 - 1.2 Goupille de sécurité de blocage de l'axe de la came de frein.
 - 1.3 Surface de roulement.
 - 1.4 Axe détrompeur.
 - 2.0 Cliquet d'arrêt.
 - 2.1 Nez de blocage de la came de frein (>4,5mm).
 - 3.0 Galet de roulement.
 - 3.1 Axe de roulette serti.
 - 4.0 Ressort de rappel.
 - 5.0 Anneau d'accrochage.
 - 6 Connecteur de liaison chariot / absorbeur d'énergie de marque KONG
 - 7 Absorbeur d'énergie.
 - 8 Manille 360°.
 - 9 Connecteur liaison harnais.
 - 10 Epaulement axe galet de roulement.
 - 11 Pictogramme livre bleu, adhésif, indiquant l'obligation de lire le manuel d'utilisation avant utilisation.
 - 12 Pictogramme jaune tête de mort, adhésif, orienté vers le bas. Indique le danger de mort si orienté vers le haut.
 - 13 Flèche vers le haut - sens d'orientation.
 - 14 Glissière détrompeur.
 - 15 Marquage rouge connecteur-Indique le plombage du connecteur.





7 - FICHE D'IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT				
Chariot antichute EN353/1				
Modèle VST	New TECHNELEC / YPSOS			N° de série:
Fabricant: New TECHNELEC	Adresse: 416 Av. Paul PASTUR B-6032 CHARLEROI			
Année de fabrication:	Date d'achat:	Date de la 1ere utilisation:		
EXAMEN PERIODIQUE				
Date:	Motif: (examen périodique ou réparation)	Défauts remarqués, réparations effectuées, ainsi que toute autre information pertinente:	Nom et signature de la personne compétente:	Date du prochain examen périodique prévu:

8 - LISTE DES POINTS DE VERIFICATION DU CHARIOT VST

LISTE DE CONTRÔLE ANNUEL - CHARIOT ANTI-CHUTE VST

Année de mise en service.....

Année de fabrication.....

N° de série.....

Date d'achat.....

Date inspection.....

Vérificateur.....

Signature.....

Nom de l'utilisateur.....

POINT 1/6 - CORPS (1.0)

- Exempt de peinture / mortier / béton / saleté

oui

non

- Inscription visible

- Point vert visible (1.1)

- Goupille de sécurité bien calée (1.2)

- Surfaces de roulement propres (1.3)

- Axe côté droit bien calé et pas faussé (1.4)

POINT 2/6 - CLIQUET D'ARRET (2.0)

oui

non

- Longueur du nez > ou = 4.50 mm (2.1)

- Le cliquet pivote facilement (2.0)

POINT 3/6 - 4 GALETS DE ROULEMENT (3.0)

oui

non

- Jeu radial 0,10 mm maximum
- Les galets de roulement tournent librement
- Les galets de roulement non endommagés
- Les axes sont bien calés (3.1)
- Marquage de témoin en vis-à-vis côté sertissage

POINT 4/6 - RESSORT (4.0)

oui

non

- Le ressort est exempt de saleté
- Le ressort est intact
- Le ressort n'est pas comprimé (tension intacte)

POINT 5/6 - ANNEAU NON SOUDE POUR UTILISATION SUR PLAN HORIZONTAL (5.1)

oui

non

- L'anneau n'est pas cassé
- L'anneau n'est pas fissuré
- L'anneau n'est pas faussé
- La goupille n'est pas pliée

POINT 6/6 - CONNECTEUR DE LIAISON HARNAIS (9.0)

oui

non

- Le connecteur n'est pas cassé
- Le connecteur n'est pas fissuré
- Le connecteur n'est pas faussé
- L'écrou crénelé tourne facilement
- L'écrou crénelé n'est pas endommagé
- Le ressort ferme automatiquement

FABRICANT

TECHNELEC

Avenue Paul Pastur, 416 B6032
CHARLEROI Belgique
T : +32 71.32.66.71 F : +32 71.31.31.97
E-mail : new.technelec@brutele.be

DISTRIBUTEUR

MGH - YPSOS

29 rue du Lac
85600 LA GUYONNIERE France
Tél : +33 251.418.293
E-mail : contact@ypsos.fr